



Le pari de la mixité

Les mariages mixtes interconfessionnels dans quelques villes européennes (1792-1914)

Workshop I

Les mariages mixtes interconfessionnels (1792-1914) : sources et méthodes

Vendredi 19 février 2021, de 9h à 13h (en visioconférence)

- 8h50 Accueil des participants
- 9h10 Introduction : le projet « Parimix »
- 9h30 Tour de table et présentation des membres du projet
- 9h45 Présentation des sources, des bases de données et des enquêtes (I)
Corinne Gomez-Le Chevanton : La Révolution et les mariages mixtes
Cyril Grange, Vincent Gourdon : Les mariages mixtes à Paris (1869-1914)
- 10h15 Questions
- 10h30 *Pause*
- 10h45 Présentation des sources, des bases de données et des enquêtes (II)
Vincent Gourdon : Étudier les registres de dispenses d'empêchement de mixte religion : diocèse de La Rochelle, 1893-1916
Michaël Gasperoni : Les mariages mixtes entre juifs et chrétiens en Italie (1866-1914)
Martino Oppizzi : Les mariages mixtes dans les registres protestants du Piémont (1866-1914)
- 11h50 Discussion collective
- 12h20 Perspectives pour 2021 et présentation du calendrier prévisionnel
- 13h Clôture des travaux

De la fin du XVIII^e siècle à la Première Guerre mondiale, on assiste à l'émergence en Europe occidentale d'un mouvement profond de sécularisation des sociétés dont les temporalités ne coïncident pas toujours selon les pays, mais dont la finalité est identique. L'une des traductions majeures de cette mutation est la laïcisation des procédures de mariages qui, par exemple, date de 1792 en France alors qu'elle ne devient légale en Italie qu'en 1866. Une telle évolution permet l'élargissement de la notion même de mixité matrimoniale : l'inter-confessionnalité des conjoints n'est plus qu'une des caractéristiques dans ce qui définit une union mixte, alors que la logique de la nationalité tend désormais à prendre une part plus grande.

Ce projet de recherche sur les mariages mixtes en Europe occidentale entre la fin du XVIII^e siècle et 1914 se propose de traiter cette question de manière pluridisciplinaire, sous l'angle de l'histoire du droit, de l'histoire économique et sociale, de l'histoire culturelle, ou encore de l'histoire et de la sociologie de la famille. L'objectif est notamment d'appréhender ces pratiques de manière comparative et dans différents contextes, notamment nationaux (France, Espagne, et Italie) et locaux (Paris et La Rochelle, la Galice en Espagne, Turin, Reggio d'Émilie, Urbino et Mantoue en Italie). Ces aires géographiques ont un point commun : la population y est majoritairement catholique.

Outre la question même de la définition des mariages mixtes, de leurs rites et cérémonies, les comportements de leurs acteurs et les trajectoires dans lesquelles ils s'inscrivent, le phénomène de conversions, le devenir de ces unions ainsi que le destin des enfants seront au cœur de ce projet. De fait, ce projet de recherche collectif contribuera non seulement au renouvellement de l'histoire de la famille à travers la focale originale de la mixité matrimoniale, mais aussi à donner une profondeur historique à un phénomène très contemporain, qui touche des sociétés confrontées à une pluralité religieuse.

Atelier organisé par
Michaël Gasperoni, Corinne Gomez-Le Chevanton, Vincent Gourdon et Cyril Grange
CNRS / Centre Roland Mousnier
Contact : michael.gasperoni@cnrs.fr

Projet bénéficiant d'un financement de la Ville de Paris (Convention 2019 DAE 81 Émergence(s), 2019-2022)

